

### Chiffres clés au 31/10/2024

#### Actif net du fonds

49,69 m€

#### Valeur Liquidative

172,35€

### Stratégie d'investissement

La stratégie s'appuie sur la construction d'un univers de valeurs éligibles à partir de la notation extra-financière des émetteurs réalisée par l'équipe d'analystes ESG. Le fonds est exposé à 75% minimum aux actions de la zone euro (dont 50% minimum émises par des sociétés ayant leur siège social en France), de grandes, moyennes, et petites capitalisations. Le fonds investit au minimum 75% de son actif en titres éligibles au PEA. Sur la partie Solidaire, le fonds investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale. Il peut investir également jusqu'à 10% de son actif dans des OPC solidaires de droit français. Les investissements solidaires sont en permanence compris entre 5% et 20% de l'actif.

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



### NOTATION MORNINGSTAR

Etoiles Morningstar **★★★**

Catégorie Morningstar France Equity

### CARACTERISTIQUES

Date d'agrément	09/11/2007
Date de première VL	13/12/2007
Numéro d'agrément	FCP20070684
Durée de placement conseillé	+ 5 ans
Forme juridique	FCP
Affectation des résultats	Capitalisation
Dépositaire	CACEIS BANK
Valorisation	Quotidienne
Devise	EUR
Heure limite de réception des ordres	

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

### FRAIS

Frais de gestions réels	1,60%
Frais courants	1,60%
Frais d'entrée maximum	1,00%
Frais de sortie maximum	Néant

### CONTACTS

Covéa Finance SASU  
Société de gestion de portefeuille,  
agrée AMF sous le numéro 97-007  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

### PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 31/10/2024

#### PERFORMANCES CUMULEES (%)

	1 mois*	Début d'année	1 an*	3 ans*	5 ans*
Fonds	-5,14	0,36	11,65	-5,72	15,12

#### PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

	1 an*	3 ans*	5 ans*
Fonds	11,65	-1,94	2,86

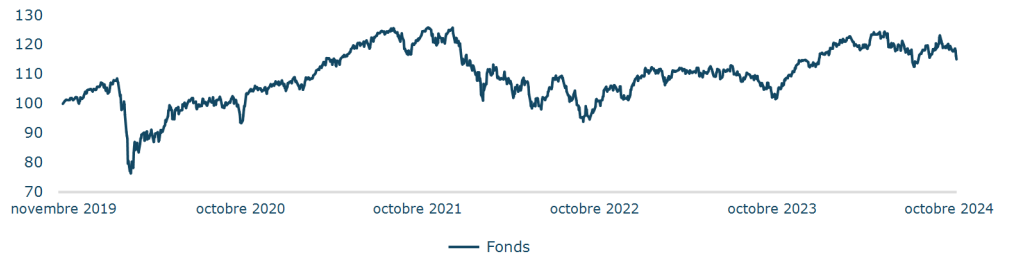
#### PERFORMANCES PAR ANNEE CIVILE (%)

	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	28,22	1,69	17,87	-18,91	13,28

\* Performance calculée sur une période glissante

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)

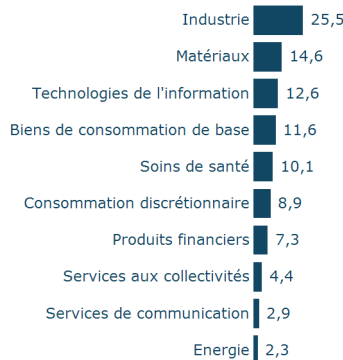


### INDICATEURS DE RISQUE

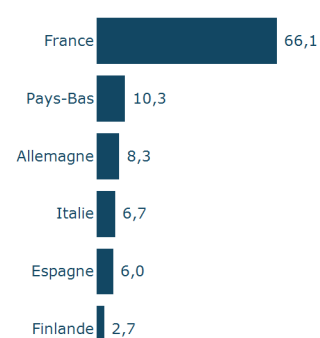
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	10,30	13,85	17,34
Ratio de Sharpe du fonds	0,73	-0,30	0,10
Plus forte perte historique (%)	9,58	25,40	29,70

### ALLOCATION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT AU 31/10/2024 (%)

#### PAR SECTEUR



#### PAR PAYS



## COMMENTAIRE DE GESTION

La BCE a baissé ses taux directeurs de 25 points de base lors de la réunion d'octobre, dans un contexte de recul plus marqué de l'inflation malgré un léger rebond en octobre à 2,0% (après 1,7%). Le PIB de la zone euro a progressé de 0,4% au troisième trimestre (par rapport au trimestre précédent), mais les indicateurs d'enquête continuent de souligner la faiblesse de la conjoncture, notamment en Allemagne. L'adoption des droits de douane sur les véhicules électriques chinois a mis en lumière les divisions au sein de l'UE. Les marchés européens clôturent le mois d'octobre sur une baisse plus prononcée qu'en septembre en raison de publications de résultats d'entreprises mitigées dans l'ensemble. L'amplification des tensions géopolitiques au Moyen-Orient entraîne une forte volatilité sur les prix du baril de brut. En parallèle, les données économiques européennes confirment une contraction de l'activité depuis la rentrée. Cependant, les investisseurs européens accueillent favorablement la poursuite de l'assouplissement monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) et les discours plutôt rassurants de Christine Lagarde concernant le retour de l'inflation à son objectif. Celle-ci ressort pour la première fois depuis le printemps 2021 en dessous de l'objectif de 2% fixé par la BCE. Le secteur de l'énergie profite de la volatilité et enregistre la meilleure performance sur le mois grâce à la bonne publication de Shell. En revanche, la technologie affiche la pire performance de l'indice, en raison des annonces décevantes d'ASML ou de Caggemini. Au cours du mois, nous prenons des profits sur Amadeus après un bon parcours boursier. Nous réduisons également des titres offrant une visibilité limitée comme Stellantis et Michelin. En contrepartie, nous construisons des expositions sur des valeurs dotées de fondamentaux plus solides à l'image de la société d'édition Safran, Schneider et Wolters Kluwer.

## ANALYSE DU FONDS AU 31/10/2024 (%)

### DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Sanofi	6,2	France	Soins de santé
Air Liquide	5,5	France	Matériaux
Schneider Electric	4,7	France	Industrie
Safran	4,4	France	Industrie
Prysmian	3,9	Italie	Industrie
Asml Holding	3,8	Pays-Bas	Technologies de l'information
Danone	3,8	France	Biens de consommation de base
L'oréal	3,6	France	Biens de consommation de base
Lvmh	3,3	France	Consommation discrétionnaire
Legrand	3,1	France	Industrie
<b>Total</b>	<b>42,3</b>		

### POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	44
Liquidité (%)	1,2
Exposition nette Actions (%)	98,8

### EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Absence d'exposition

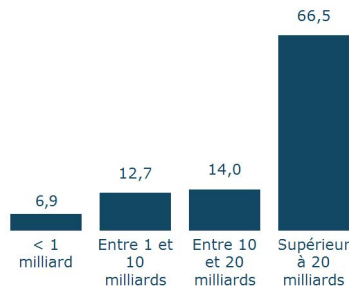
### Meilleures contributions

Gaztransport Technigaz	0,11
Sap	0,08
Airbus Group Se	0,06
Saint-gobain	0,04
Euronext Nv	0,04

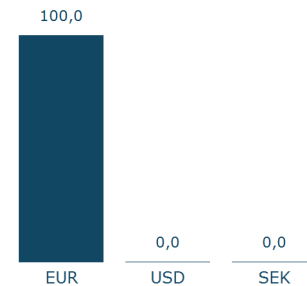
### Moins bonnes contributions

Symrise	-0,32
Sanofi	-0,35
Lvmh	-0,41
L Oreal	-0,58
Asml Holding	-0,72

## REPARTITION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT PAR CAPITALISATION BOURSIERE AU 31/10/2024 (%)



## EXPOSITION NETTE DU FONDS PAR DEVISE AU 31/10/2024 (%)



## ACTUALITE ISR DU MOIS

Les crédits biodiversité sont des unités vérifiables, quantifiables et échangeables de biodiversité restaurée ou préservée sur une période déterminée. Autrement dit, c'est un instrument de financement qu'une entreprise ou toute autre organisation peut acheter pour financer des résultats positifs tangibles en matière de biodiversité. Alors que l'intérêt pour les crédits en faveur de la biodiversité augmente, nombreux sont ceux qui se sont tournés vers le marché plus mature des crédits carbone pour y trouver des comparaisons et des enseignements. Les deux sont étroitement liés, et se chevauchent même parfois. Toutefois, les crédits biodiversité présentent une complexité supplémentaire. Alors qu'une tonne de CO2 est une mesure universelle, la biodiversité est par nature diversifiée et ne dispose pas d'une unité commune qui puisse être mesurée, suivie et échangée de manière standardisée. De ce fait, étant donné la spécificité locale de la biodiversité, de nombreuses méthodologies ont été développées pour mesurer les impacts sur la nature. Pour ne pas avoir à faire face à des accusations d'écoblanchiment (comme cela a pu être le cas parfois des crédits carbone), il apparaît nécessaire que ce nouveau marché soit régi par des organisations tierces indépendantes. Les crédits biodiversité ont fait l'objet de nombreux débats lors de la COP16, qui vient de se dérouler en Colombie du 21 octobre au 1er novembre.

## METHODOLOGIE DE NOTATION

La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analyse financière et extra-financière selon une approche best in universe, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés. Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un prestataire de données externe. Les notations internes et externes sont systématiquement rebasées afin de pouvoir être intégrées à un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note).

## DEMARCHE ISR SPECIFIQUE AUX LABELS

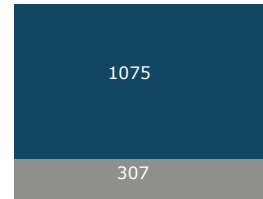
Précisions sur la méthodologie telle que définie par le label ISR

- L'analyse démarre par la suppression des valeurs n'ayant pas de note ESG.
- Ensuite, nous appliquons un filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance.
- Puis, nous appliquons un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20 % de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.
- Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90 % (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi-publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires)
- L'OPC investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale dès lors qu'elles contribuent à favoriser la lutte contre l'exclusion, le développement durable et la cohésion sociale en France, en permettant notamment l'insertion, par le travail ou l'habitat en particulier, de personnes en situation de difficultés économiques. ce qui permet de répondre aux exigences du label Finansol

## DONNEES EXTRA-FINANCIERES (% en nbre de lignes)

### UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées	1382
- Nombre de sociétés éligibles	1075
- Taux de sélectivité	77,79%
- Taux d'exclusion	22,21%

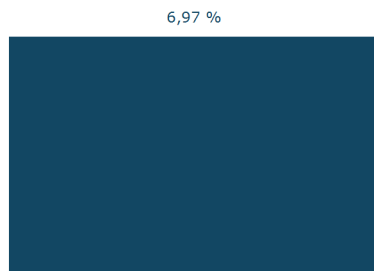


- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille 100%

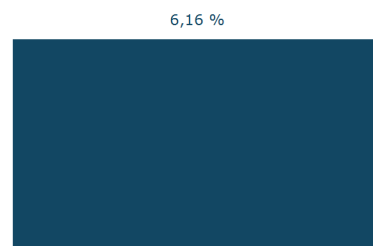
■ Sociétés notées exclues

■ Sociétés éligibles

## TITRES SOLIDAIRES (PART DIRECTE ET INDIRECTE) AU 31/10/2024 (EN % DE L'ACTIF NET)



Part globale des titres solidaires



Dont titres solidaires détenus en direct

## AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Investir implique des risques. L'indicateur de Risque (SRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

<sup>1</sup>Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieur à 60% des encours de l'OPC

Source : NYSE Euronext. Tous les droits sur les indices de NYSE Euronext et/ou les marques déposées de NYSE Euronext Index sont dévolus à NYSE Euronext et/ou à ses concédants. Ni NYSE Euronext ni ses concédants n'acceptent de responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices de NYSE Euronext ou les données sous-jacentes. Aucune autre distribution des données de NYSE Euronext et/ou utilisation des marques d'indices de NYSE Euronext dans le but de créer et/ou d'exploiter un produit financier n'est autorisée sans l'accord écrit explicite de NYSE Euronext.Equels

\*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes :

(1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar

(2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées

(3) ne constituent pas un conseil en placements

(4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives

(5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité

(6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates.

Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter

## RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.

## GLOSSAIRE

- **Volatilité** Cette donnée mesure l'importance des variations du prix d'un actif (une action, une obligation, un fonds, un portefeuille..) et donne donc une estimation de son risque.
- **Tracking Error** Cet indicateur mesure le risque d'éloignement des performances du portefeuille de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds a une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds a une performance à peu près égale à celle de son indice de référence.
- **Ratio de Sharpe** Mesure mettant en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Ce ratio qui permet de quantifier la performance financière d'actifs, ici un FCP, en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque. Une fois calculé, le ratio de Sharpe peut être inférieur à 0, compris entre 0 et 1, ou supérieur à 1. S'il est négatif, c'est-à-dire inférieur à 0, cela signifie que le gain espéré sera moindre, car la performance du portefeuille se trouve être inférieure à celle d'un placement où le risque serait nul.
- **Beta** Cette notion mesure la sensibilité du portefeuille par rapport à son indice de référence. Un bêta inférieur (supérieur) à 1 indique une volatilité inférieure (supérieure) à cet indice.
- **Plus forte perte historique** Il s'agit de la perte maximale historique qu'un investisseur aurait subie s'il avait acheté au plus haut et vendu au plus bas.
- **Intensité carbone** L'intensité carbone du portefeuille est une mesure qui apprécie la moyenne des émissions carbone émises par les sociétés en portefeuille rapportées à leur chiffre d'affaires (CA). Cette donnée s'exprime en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) par millions d'euros de chiffre d'affaires.